



Appel à cotisation 2026

Cher.e.s adhérent.e.s et futur.e.s adhérent.e.s,

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour 2026.

En 2025, l'ANCIC a été très active :

- mise en place, avec un grand succès, de webinaires ouverts à tous les professionnels de l'orthogénie, le troisième devrait avoir lieu dans les prochaines semaines.
- participation aux groupes CoRESS dans certaines régions
- participation à l'écriture de la 3^e partie de la feuille de route Santé Sexuelle 2025/2030
- sollicitation de la DGOS et de la DGS sur le projet (en cours de rédaction) de décret de simplification du parcours d'IVG
- sollicitation par le CNGOF pour l'élaboration de recommandations pour la pratique des IVG instrumentales 14/16 SA par voie instrumentale
- proposition de différents outils, l'un en direction des professionnels sur le sujet de l'IVG, l'autre en direction des usagers sur le choix des femmes en matière de technique d'IVG.
- refonte de notre site internet en cours.

Nous pourrions vous présenter ces différents travaux lors des prochaines journées nationales d'Etudes de l'ANCIC.

Ces journées se tiendront à Paris les 11 et 12 juin prochains, nous souhaitons vous y voir nombreux et toujours aussi motivés par les enjeux et les problématiques qui nous rassemblent.

Malgré un certain nombre de signaux positifs en France, comme l'adoption de la loi de réhabilitation des femmes condamnées pour avortement avant la loi Veil par le Parlement avec un vote à l'unanimité à l'Assemblée nationale le 18 décembre, comme la mise en œuvre par l'Education nationale, depuis septembre 2025, du programme d'éducation à la vie affective et relationnelle, et à

la sexualité (EVAR et EVARS), certains discours rétrogrades visant à limiter voire à dénigrer ce travail indispensable de transmission des connaissances aux jeunes générations nous inquiètent.

Sur le plan européen, le parlement, en se prononçant pour l'amélioration de l'accès à l'IVG grâce au poids de la pétition du mouvement « My Voice, My Choice », a lancé un signal positif, toutefois la situation internationale quant au droit à l'avortement montre plus une tendance au recul qu'au progrès et l'Europe n'en n'est pas exempte.

Aussi, nous vous invitons à renouveler dès maintenant votre adhésion à l'ANCIC et à encourager vos collègues à le faire !

Plus que jamais l'ANCIC a besoin de vous toutEs !

Le bureau de l'ANCIC :

Coprésidentes : Laurence Danjou, Emmanuelle Lhomme, Nathalie Trignol-Viguié

Secrétaire : Mylène Druguet

Secrétaire adjointe : Laurence Wittke

Trésorière : Sylvie Denoël